

N° 126/Mai à octobre 2016

VOUZIERS

et vous



Focus :
La délicate
dépose du
tableau de la
St^e-Famille

page 4

Le budget
2016

page 8

Forum des
métiers au
lycée Masaryk

page 20



Le magazine de "Vouziers Votre Ville"

Directeur de la publication : Yann Dugard

Rédactrice en chef : Patricia Lesueur

Ont également participé à la rédaction de ce numéro : Patricia Lesueur, Magali Roger, Françoise Payen, Dominique Colson, Isabelle Pringot, Lyndelle Dupin, les services de la Ville.

Conception-Réalisation

Rédaction : Régine Majcher.

Crédits photos :

Ville de Vouziers, Pierre Maës, FJEP/CS, Jean-Luc Lambert, CROSS, M.-Christine Musset, lycée Masaryk.

Impression : Imprimerie Félix, ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.

Tirage : 2650 exemplaires.



Focus..... 4
La délicate dépose du tableau de la S^{te}-Famille



Chronique en images..... 6

Vie municipale..... 8

Budget 2016

Le point sur les chantiers

Commune nouvelle :

Vouziers, Vrizey et Ter-

ron-sur-Aisne



Economie..... 12
Ils viennent de s'installer

Social..... 13
Le micro-crédit
Repas des Anciens



Dossier..... 14
Pôle scolaire : phase 1

Cadre de vie..... 16
Inscription au concours
des maisons fleuries

Etat civil : Passeport et
carte nationale d'identité



Fresque du stade
Propreté : Nettoyage de
printemps en ville

Sport..... 18
Pose symbolique du
panneau ville sportive
La Pétanque vouzinois



Jeunesse..... 19

Ecole Dora Lévi : La
tablette numérique
FJEP/CS : Séjour à la
neige

Forum des métiers au
lycée Masaryk



Culture..... 21
Les rendez-vous de
l'harmonie

Tribune..... 22

Hier et aujourd'hui





Magali ROGER
Adjointe au Maire

Edito

Et voilà ! Le moment est venu où je dois à mon tour me prêter à l'exercice de cet édito et prendre ma plume.

En tant que 5^e adjointe, je suis en charge du cadre de vie et de l'environnement, des fêtes et manifestations, et de la gestion des logements.

J'ai pu me rendre compte depuis deux ans, des multiples facettes de ma fonction, et des tâches diversifiées qui s'y rapportent.

Je commencerai par un sujet qui me tracasse beaucoup : la propreté de notre ville.

Nous constatons au fur et à mesure des mois qui passent, une recrudescence de dépôts sauvages d'ordures ménagères, principalement près des points de tri sélectif, au pied de nos poubelles municipales, et jusque dans les fossés aux abords de la ville.

L'équipe de nettoyage des services techniques passe le plus clair de son temps à ramasser ces sacs disséminés « à droite et à gauche », qui sont d'ailleurs bien souvent éventrés par des chats errants.

Ce sont donc plusieurs camions benne de détritiques ramassés chaque semaine, ce qui a un coût de plus en plus important pour la collectivité. Il devient urgent que chaque Vouzinois concerné se prenne en main, et fasse le nécessaire pour utiliser les moyens mis à sa disposition : containers poubelles 2C2A, sacs poubelles exclusivement 2C2A (en vente dans leurs locaux, 44 rue du Chemin salé), et utiliser au maximum la déchèterie ouverte 6 jours sur 7, dont les horaires sont affichés sur notre site internet.

Tout cela vous paraît certainement moraliste, mais tout le monde doit avoir conscience que la propreté de notre ville est l'affaire de chaque Vouzinois.

Tellement de contraste avec ce qui précède et le concours des maisons fleuries, à nouveau reconduit cette année, où de nombreux Vouzinois font leur maximum pour donner une image accueillante de notre ville ; concours pour lequel j'espère encore un plus grand nombre de participants. Vous trouverez un bulletin d'inscription dans les pages suivantes.

Enfin, je terminerai sur une note plus festive :

La soirée du 13 Juillet aura lieu cette année au terrain de rugby, avec une restauration rapide servie par l'amicale des sapeurs pompiers, une retraite aux flambeaux en musique, grâce à l'harmonie, et une soirée dansante entrecoupée bien évidemment par un feu d'artifice étincelant.

Suite à une rencontre avec les métiers forains, une animation supplémentaire est envisagée pour le samedi soir de la fête patronale, ainsi qu'une surprise pour le mardi soir après l'école, mais chut...

Tout un programme donc, qui je l'espère donnera l'envie à beaucoup d'entre vous, de venir s'amuser sur la fête, et ainsi, oublier un peu les tracas du quotidien...

Magali Roger
Adjointe en charge du cadre de vie et de
l'environnement, des fêtes et manifestations,
et de la gestion des logements



La délicate dépose du tableau de la Sainte-Famille



Dépoussiérage du revers



Lors de la dernière restauration, des journaux de 1867 ont servi à la consolidation de la toile



Sécurisation de l'œuvre



Descente rendue délicate à cause de la statue St-Maurille scellée dans le mur

La restauration du tableau de la Sainte-Famille (XVII^e siècle), attribuée à l'atelier de Georges Lallemand, est lancée.

Le 15 mars dernier, l'Atelier Renaissance de Reims procédait à la dépose de l'œuvre. Cet atelier interviendra sur la couche picturale (dépoussiérage, allège du vernis, pose de mastics dans les zones lacunaires, vernissage final...).

L'atelier Jean-Pierre Fontaine de Compiègne se chargera de la rénovation du cadre.

La réinstallation du tableau au sein de l'église est prévue pour mars 2017.

Coût : 12 275 €

Mécénat : Il est toujours possible d'apporter votre soutien financier à cette opération.

Contact : Fondation du Patrimoine, Reims.

Tél. : 03 26 97 81 72

www.fondation-patrimoine.org/41677.



Christian Vibert, Conservateur de l'Atelier Renaissance, Yann Dugard, Maire de Vouziers et Hervé Le Rich, ébéniste de l'Atelier Jean-Pierre Fontaine, découvrent l'arrière du tableau



Désolidarisation de la toile du châssis



Détail de la peinture : en fond, un personnage se dessine

17 DECEMBRE 2015

9 MARS ET 13 AVRIL 2016

Une jeune présidente récompensée

Dans le cadre de la soirée des trophées 2015, le Comité Régional Olympique et Sportif de Champagne-Ardenne a mis à l'honneur les jeunes présidents et présidentes.

C'est ainsi qu'Oriane Carpentier a été récompensée. Du haut de ses 21 ans, elle assume la présidence du Club de Handball de Vouziers depuis deux ans. Rappelons que le club a une très bonne dynamique, l'année dernière l'équipe féminine (+ de 16 ans) a terminé 1^{ère} du championnat

Marne-Ardenne et l'équipe masculine (- de 16 ans) 3^e du championnat Marne-Ardenne.



Oriane Carpentier, Présidente du Handball Club de Vouziers et Teddy Tinmar, vice-champion du Monde d'athlétisme

Marché des producteurs de Pays



Le 9 mars, l'UCIA a organisé son premier marché de producteurs qui a remporté un franc succès. Prochaines dates : 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre, 12 octobre.



Jacques Musset nous a quittés le 23 janvier dernier, pour ce qu'il croyait être «le néant» alors que, par sa chaleureuse personnalité, il reste encore vivant dans maintes mémoires.

Enfant du Chesne, où ses parents s'étaient installés peu après la Grande Guerre, il ne s'éloigna jamais beaucoup de ce bourg.

À sa sortie de l'École normale, en 1945, il fut nommé instituteur dans son village natal puis, en 1953, il s'expatria en classe unique, aux Alleux. Il y resta exactement vingt ans avant que ne lui échoie la direction de l'école Dodeman.

Hommage à Jacques Musset

Sa vie professionnelle achevée, c'est naturellement qu'il revint au Chesne, en 1981, pour y faire retraite.

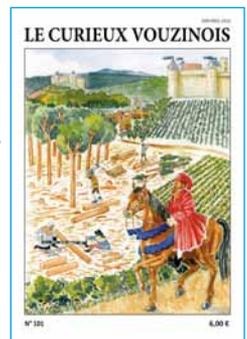
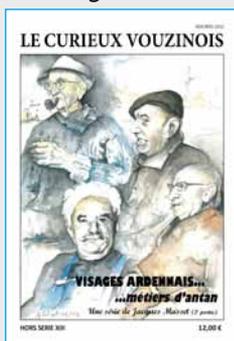
Le chemin de vie de Jacques Musset fut riche et fécond : les uns ne manqueront pas d'évoquer l'amour qu'il éprouvait pour la chanson ou encore le culte qu'il vouait au football alors que les autres souligneront l'intelligente et inépuisable curiosité du correspondant qu'il fut longtemps pour le journal local. Jacques Musset avait aussi mûri le projet lumineux d'enquêter sur les métiers en voie de disparition et d'en raviver le souvenir. On lui doit ainsi la remarquable galerie de nobles figures, celles d'humbles

artisans, publiée sous le titre «Visages ardennais... Métiers d'antan». Certains se souviendront surtout du fin pédagogue à l'enthousiasme communicatif car il fut d'abord un de ces «maîtres d'école» passionnés et dévoués dont il traça le portrait pour *Le*

Curieux Vouzinois en juin 1984. À son épouse et à sa famille, nous présentons toutes nos condoléances.

CURIEUX VOUZINOIS

Le prochain numéro 101 sortira en mai. Au sommaire, vous découvrirez *une chronique féodale sur la forêt d'Argonne* (Châtel-Chéhéry), un article sur *La suppression des distributions de prix dans les écoles publiques de Vouziers, 1906* ; un témoignage de *Jeà Brichot Serge, 1944* ; des extraits de l'almanach-annuaire du commerce : *Vouziers en 1884* ; et une plante facile à reconnaître, si on la trouve : *la Parisette* et enfin les rubriques *Courrier des lecteurs* et *Vient de paraître*.



15 MARS 2016

Thé dansant

Une centaine de personnes a participé, mardi 15 mars, à l'après-midi dansant organisé par le CCAS, dans la salle des fêtes de Vouziers. L'orchestre *La Belle Equipe*, a entraîné les danseurs sur des marches, des pasodoble, des tangos langoureux et des valse tourbillonnantes. L'ambiance était aussi chaleureuse que la météo et les brioches et bois-



sons ont contribué à la convivialité du moment. Une seconde édition de la manifestation sera probablement organisée en automne.

BRÈVES

Participation citoyenne à Vouziers (voisins vigilants)

La gendarmerie nationale en collaboration avec la municipalité de Vouziers et la police municipale va mettre en place le dispositif «Participation citoyenne» pour notre ville.

Le principe de la «Participation citoyenne» consiste en associant les habitants d'une rue ou d'un quartier à veiller sur leur zone d'habitation.

Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin municipal.

DU 4 AU 15 AVRIL 2016

Vacances à la carte



Succès pour les «Vacances Vouzinoises» d'avril organisées par le service des sports de la Ville. Avec un programme diversifié grâce

aux bénévoles des associations vouzinoises (tir à l'arc, rugby, pétanque, natation, cinéma, football) et aux animations de l'Association Profession Sport et Culture Ardennes (baseball, art du cirque, intercross-hockey, boxe éducative, speedminton). Les enfants avaient l'embarras du choix pour leurs activités.

AGENDA

• **8 mai** : Cérémonie du 8 mai 1945. 10 h 30 : rassemblement au Carré militaire, cimetière entrée rue de Syrienne. 10 h 40 : Hommage et montée des couleurs. 10 h 50 : défilé. 11 h : cérémonie au monument aux morts, place Carnot. Réception à l'issue.

• **13 mai** : Collecte de sang à la salle des fêtes de Savigny-sur-Aisne de 15 h à 20 h. Org. : Association Thibault Briet.

• **8 juin** : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. 18 h : cérémonie au monument aux morts, place Carnot.

• **18 juin** : Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940. 18 h : cérémonie au monument aux morts, place Carnot.

• 18 et 19 juin : Fête à Blaise.

• **21 juin** : Fête de la musique au Parc François Mitterrand.

• 2 et 3 juillet : Fête à Chestres.

• **13 juillet - 14 juillet** : Fête nationale

- 13 juillet au terrain de rugby. Re-traite aux flambeaux, soirée dansante avec Nostalgia, feu d'artifice. Restauration rapide dès 19 h.

- 14 juillet : Cérémonie au monument aux morts. 9 h 30 à Chestres, 9 h 45 à Condé, 10 h à Blaise.

Une nouvelle association :

7 AVRIL 2016

Le Comité du Quèrton Vouzinois

Le Comité du Quèrton Vouzinois a été créé pour promouvoir les recettes traditionnelles du Vouzinois et de l'Argonne comme la galette de Vouziers aux quèrtons façon Alcide (spécialité réalisée avec une pâte levée et du lard).

Jean-Pierre Daumont en est le premier président, Alcide était son grand-père.

Le comité a déjà son tablier officiel réalisé par les béné-



voles de l'association «Tiss'Loisirs».

Le comité sera présent lors de l'inauguration de la foire et préparera pour les Vouzinois leur délicieuse galette.

La réalisation d'une autre ancienne recette est également en projet, les amateurs de cuisine vouzinoise et de convivialité peuvent venir rejoindre cette jeune association.

2016 : Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour favoriser l'investissement

« Les données économiques de la Ville de Vouziers se sont améliorées en deux ans. La plus grande vigilance sera apportée à la gestion journalière de la commune pour dégager les marges nécessaires aux investissements »

Le maire de Vouziers conclut son rapport de présentation du budget 2016* de façon encourageante.

Le conseil municipal de Vouziers, réuni le 12 avril dernier, a procédé aux votes suivants :

- Le budget principal est équilibré à hauteur de 5 880 500 € en fonctionnement et 3 670 000 € en investissement.

- Le budget de l'eau 2016 est équilibré à hauteur de 130 000 € en exploitation et 254 000 € en investissement.

En 2015, il présentait un excédent d'exploitation de 10 511,45 € à reporter en 2016.

Il n'y a pas de travaux particuliers prévus cette année.

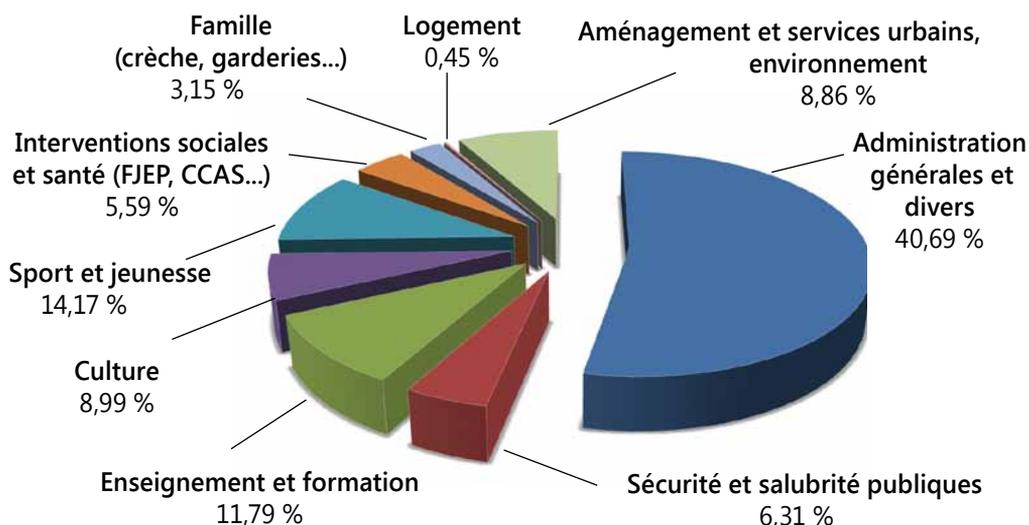
- Le budget de l'assainissement 2016 est équilibré à hauteur de 525 000 € en exploitation et 880 000 € en investissement.

En 2015, il présentait un excédent d'exploitation de 279 082,59 € à reporter en 2016.

L'étude du programme de travaux est en cours d'achèvement. Les crédits seront adaptés en cours d'année.

Retour sur l'année 2015

Les recettes de fonctionnement 2015 se montent à 4 896 706,36 € et ont permis de financer les dépenses, voir graphique ci-contre.



2016, les recettes communales

En 2016, le conseil municipal maintient les **taux d'imposition** en 2016.

Le produit prévisionnel des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti est inscrit à hauteur de 1 441 000 €.

Cela représente 30,87 % des recettes réelles de fonctionnement 2016.

À ces contributions, s'ajoute la **compensation d'attribution**. Celle-ci provient de la **Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise**. Elle compense les recettes dont la ville bénéficiait avant le passage en fiscalité professionnelle unique. Elle est budgétée pour 804 500 €.

Les **autres produits fiscaux** sont les Fonds de Péréquation des Re-

cettes Fiscales Intercommunales et Communales, les droits de places et les taxes sur les Consommations Finales d'Electricité. Ils représentent 153 200 €.

La **dotation globale de fonctionnement**, la **dotation de solidarité rurale** et la dotation nationale de péréquation constituent 20,56 % des recettes réelles de fonctionnement soit 1 028 500 €.

Les compensations et attribution du Fonds Départemental de Péroréqation de la Taxe Professionnelle sont prévues à hauteur de 190 800 €.

La participation financière de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise au fonctionnement de la piscine est estimée pour 213 500 €.

Les autres participations (dérogations scolaires, prestations de ser-

vices de la CAF, remboursement des contrats d'avenir...) sont inscrites à hauteur de 255 500 €.

Les produits du domaine, de gestions courantes, remboursement sur rémunérations, produits exceptionnels et reprise sur provisions sont budgétés à hauteur de 604 016,49 €.

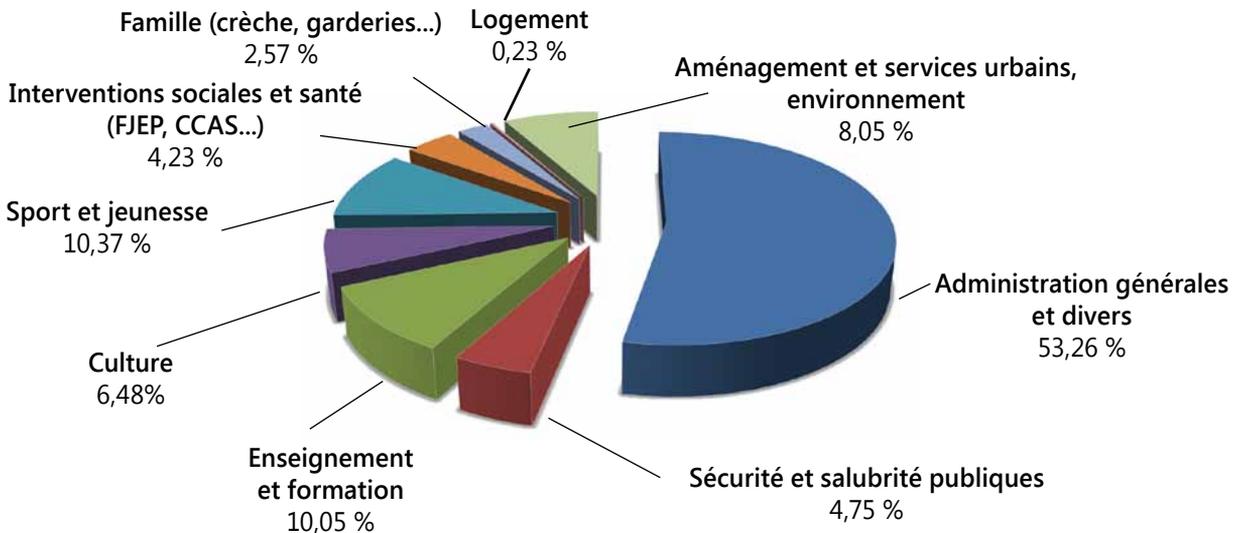
L'ensemble des recettes réelles de fonctionnement 2016 atteint 4 669 016,49 €

Les opérations d'ordre comprennent les amortissements des subventions sont ajoutées pour atteindre 5 880 500 €.

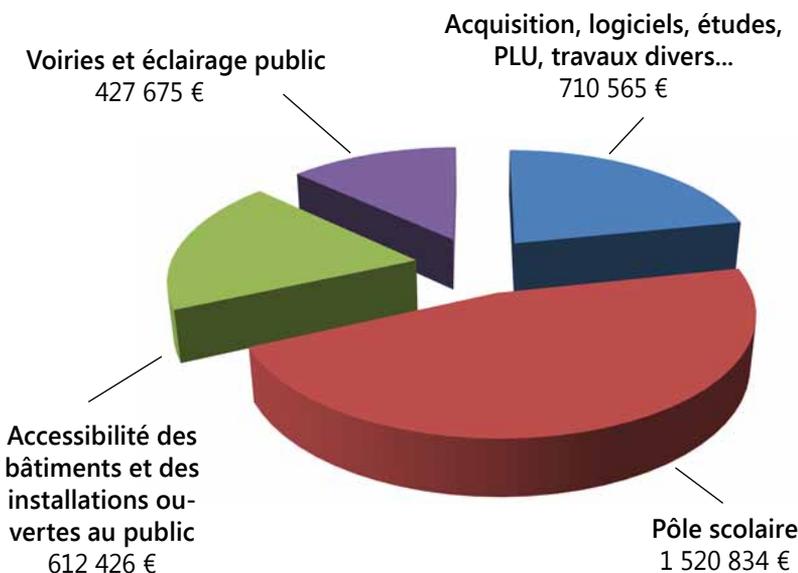
Elles permettent de financer les dépenses prévues au budget, voir ci-dessous.

Les dépenses prévues au budget 2016

Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses d'équipement



Principaux investissements pour l'année 2016

- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments municipaux ;
- aménagement d'une aire de camping-car,
- différents honoraires et travaux liés à la construction du pôle scolaire ;
- travaux d'éclairage public, de voirie et de dissimulation des réseaux aériens rue du Chemin Salé...

Le point sur les différents chantiers

TRAVAUX ACHEVÉS

Peupliers du Pré du Moulin

L'abattage des peupliers aux abords du captage des puits du Pré du Moulin, et le nettoyage du terrain ont été réalisés fin d'année 2015. Vente du bois : 16 600 €.

La plantation d'essences indigènes en vue de recréer une ripisylve naturelle est achevée depuis mi-avril. L'entretien sera assuré par la ville les premières années.



plafond acoustique et nouvelle décoration pour la grande salle et le hall. Coût total 267 757,65 € TTC subventionné à 28,24 % du montant HT.

• Pôle scolaire

Le projet a été choisi parmi trois esquisses anonymes analysées par un comité technique et classées par un jury de concours. L'équipe composée de KL Architectes (mandataire) et du B.E.T. ingénierie du bâtiment INGEROP a été ainsi retenue. Les honoraires de maîtrise d'œuvre ont été négociés. Le choix a été validé par le conseil municipal du 12 avril pour un montant d'honoraires de 907 200 € TTC et une enveloppe de travaux prévisionnels de 6 000 000 € HT, hors aléas et frais annexes.

• Aire d'accueil pour camping-cars

La consultation des travaux d'aménagement des 9 emplacements sur le Champ de Foire est en cours : Coût total estimé à 68 400 € TTC subventionné à 43,53 % de l'opération HT.

• Assainissement 1^{ère} tranche

Les travaux de la station d'épuration sont réceptionnés. Les réserves listées lors de la réception sont toutes levées. Les essais de garantie ont été effectués début avril.

• Assainissement 2^e tranche

L'avant-projet des travaux de cette tranche d'assainissement a été présenté à la Ville de Vouziers le 21 avril avec le comparatif des coûts entre l'assainissement collectif et non-collectif. Une réunion publique sera organisée pour en présenter les conclusions. L'étude de révision du plan de zonage d'assainissement est en cours : Coût total 8 602 € HT subventionné à 80 %.

L'accessibilité dans les bâtiments communaux (Ad'AP)

Les travaux sont en cours ou achevés pour les premiers bâtiments programmés : CCAS (travaux réalisés par les services techniques) et salle Bellevue (travaux réalisés dans le cadre de la rénovation). Suivront l'église de Chestres, le gymnase Syrienne, le terrain de rugby, le parc Beluriez, le FJEP/Centre Social. Pour l'hôtel de ville, le cabinet Pascual a réalisé les levés de plan en vue d'une étude sur l'accessibilité.



Les prochains dossiers pour cette année sont le centre culturel Les Tourelles, la salle de Chestres, la salle des fêtes, l'église St-Maurille et le cimetière de Vouziers. Montant estimé à 295 890 € HT € subventionné à 30 %.

TRAVAUX EN COURS

• Bellevue

La salle Bellevue a subi une rénovation quasi-totale : changement de fenêtres, isolation thermique extérieure et ravalement de façade pour le bâtiment, sanitaires aux normes PMR*, installation électrique revue (éclairage, VMC),



La salle Bellevue : le bâtiment avec son nouveau crépis et la grande salle en cours de rénovation

Les travaux réalisés par les services techniques municipaux

- **Ecole Dodeman** : rénovation complète de deux classes au rez-de chaussée, de la future salle des maîtres et du bureau du directeur (peinture, tapisserie, revêtement de sol), création d'une deuxième porte dans la salle de sport, pose d'une porte au niveau de l'escalier de secours à la demande de la commission de sécurité.
- **CCAS (accessibilité)** : élargissement de 2 portes de 0,73 cm à 0,93 cm et mise aux normes des WC extérieurs (changement de la cuvette WC, lave-mains, élargissement du cheminement), sup-



La mise en accessibilité du CCAS passe par l'élargissement des portes des bureaux

pression du tapis brosse encastré remplacé par du carrelage.

- **CPR, 1^{er} étage** : création d'un bureau (peinture, électricité, sol) et modification du dortoir : création de 2 salles pour accueillir des associations (aéromodélisme, danse, yoga...).
- **Espaces verts** :
 - aménagement de massifs, à l'entrée de ville, entre le rond-point d'Argonne et la rue du Blanc-Mont,
 - arrachage de haies, abattage de sapins et de thuyas (Chestres, Blanc-Mont, parc Mitterrand...) qui seront remplacés par des arbres fruitiers ou d'ornement.

→ COMMUNE NOUVELLE

Vouziers, Vrizy, Terron-sur-Aisne : les premiers pas vers la Commune nouvelle

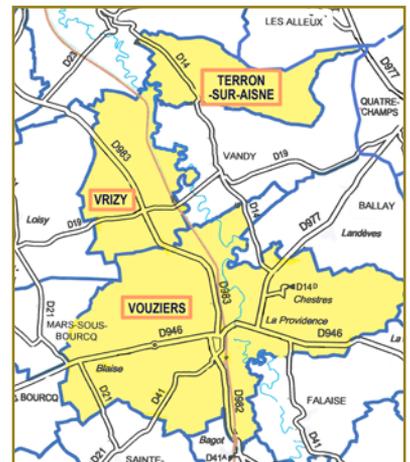
En mars dernier, les conseils municipaux de Vouziers, Vrizy et Terron-sur-Aisne ont délibéré pour que ces 3 communes ne forment plus qu'une seule et même collectivité. Suivra la rédaction de la charte constitutive où seront définis les modalités et contenus de ce rapprochement. Le Préfet actera par arrêté la création de la commune nouvelle au plus tard le 30 juin 2016.

Le souhait est de construire un avenir commun et renforcer le bassin de vie des Vouzinois avec une volonté de partage et de développement conjoints.

Par le regroupement, la Commune nouvelle, avec une population totale de 4804 habitants, aura une meilleure représentation de notre territoire et de ses habitants auprès de l'Etat, de la Région, du Département des Ardennes, des autres collectivités ou établissements publics.

L'équité et l'égalité de traitement entre les citoyens des communes fondatrices seront respectées au sein de cette nouvelle structure. Celle-ci permettra une optimisation des ressources financières notamment en pérennisant l'ensemble des dotations allouées par l'Etat (Dotation globale de Fonctionnement : DGF) et la mutualisation des moyens matériels, techniques et humains.

La gestion administrative sera centralisée **en préservant au maximum les modes de fonctionnement de chaque collectivité** (gestion de salles, état civil,



Les territoires des 3 communes

subventions aux associations, adhésion aux différents syndicats de gestion des services de l'Eau et de l'Assainissement).

Avec une capacité d'action retrouvée, la commune nouvelle pourra maintenir et améliorer le service public de proximité au service des habitants au cœur d'un projet de territoire.

Nom :
Commune Nouvelle de Vouziers
Nb d'habitants : 4804.
Nb de conseillers : l'ensemble des conseillers municipaux en exercice dans les communes historiques soit 46 à ce jour.

Ils viennent de s'installer

☉ HF FASHION

Boutique de prêt-à-porter et lingerie, Renaud et Sandra qui sont frère et sœur, ont toujours travaillé ensemble, vous proposent principalement des vêtements destinés

au 15-35 ans. Toutefois, quel que soit votre âge, vous y trouverez votre bonheur avec des marques telles que Best Montain, Crosby, Ritchie jeans. Coté lingerie, vous pourrez découvrir des ensembles de chez Lejaby, Piège et Pomm'poire.

☉ **28 rue Chanzy, Vouziers.**

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 19 h (ces horaires d'ouvertures seront revus par la suite mais une journée ou deux dans la semaine resteront avec cette plage horaire).
Tél. : 03 24 30 40 38.



☉ AUX RÉGALS FERMIS



La boucherie charcuterie a ouvert ses portes le 2 février, la viande (exclusivement de la Montbéliarde) vient directement de la ferme de J.M. Coutin qui est à l'initiative de ce magasin. Vous trouverez également de la volaille d'un producteur de Warcq ainsi que des produits faits maison.

Vous serez reçu par la sympathique Odile en charge de la partie traiteur. Côté boucherie-charcuterie, c'est Michel qui vous conseillera avec plaisir. Des colis barbecue vous sont proposés à la commande.

Vous pourrez retrouver en mai, la nouvelle boutique qui se trouvera au 34 place Carnot.

☉ **52 rue Chanzy, Vouziers**

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Tél. : 07 88 23 83 61

☉ PHONE & GAMES

Vous serez accueillis par le sourire de Samir. Il saura vous conseiller sur les ventes de consoles et jeux et vous expliquera qu'il est aussi en mesure de faire de la reprise de matériels. Le magasin est ouvert depuis juin 2015, vous y trouverez des consoles de jeux dernière génération telles que la XBOX 360 et XBOX one, la PS 3 et 4. Samir est également à votre service pour réparer vos consoles, ordinateurs et téléphones portables.



☉ **27 rue Chanzy, Vouziers**

Ouvert du lundi au samedi de 14 h à 19 h.
Tél. : 07 82 57 69 20
Portable : 06 48 07 78 39.

La municipalité en culotte courte

Le maire et ses adjoints se sont prêtés au jeu des devinettes !

A vous de retrouver qui est qui ?

La réponse vous sera communiquée dans le prochain numéro du Vouziers & vous.



En savoir plus sur le micro-crédit

Vous n'avez pas accès au crédit bancaire car vous avez des revenus modestes, vous avez besoin d'un prêt pour financer un projet nécessaire à la vie courante... alors le micro-crédit est fait pour vous.

Comment ça marche ?

- Vous devez avoir un projet éligible : permis de conduire, achat d'un véhicule, équipement urgent du logement, frais de santé, études...
- Le montant du prêt ne doit pas excéder 3000 euros et doit être remboursable sur 24 mois maximum (ou 36 mois dans des cas particuliers).

Exemple de crédits : 650 € empruntés sur 15 mois = 45,44 €/mois (intérêts : 31,60 €)

- Vous devez vous adresser au CCAS, 7 place Carnot (sur rendez-vous) qui vous fournira la liste des pièces demandées et étudiera avec vous votre situation.
- Votre dossier sera instruit par la caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe sous une quinzaine de jours.

Faites-le savoir

Kelly, jeune femme de Vouziers, va en bénéficier pour l'achat d'un véhicule : « *Je ne savais pas que cela existait. Je l'ai appris par hasard* ». En effet, le dispositif est peu connu. Pourtant, il peut permettre entre autre d'améliorer l'accès à l'emploi. Les dossiers seront étudiés au cas par cas et le profil des bénéficiaires pourra être très diversifié.

Le micro-crédit peut aider pour...



passer le permis de conduire



suivre une formation



acheter un véhicule



une réparation urgente de la maison

Repas des Anciens

C'est une salle des fêtes aux couleurs ensoleillées qu'ont découvert le dimanche 10 janvier les Vouzinois âgés de 66 ans et plus à l'occasion du traditionnel repas des anciens offert par la municipalité et rehaussé par la présence du Député Jean-Luc Warsman. En conclusion du traditionnel mot



d'accueil, le maire a partagé une lecture de Daniel Doyen intitulé «Le Bal à Papa», extrait du 4^e volume «Empreintes automnales». Dans une ambiance orchestrée par des animateurs musicaux plein d'entrain et une atmosphère remplie de gaieté et de convivialité,

les quelques 280 participants ont pu apprécier le succulent repas concocté par le traiteur Hervé Buffet et passer un bel après-midi : un « bon cocktail » pour une journée festive qui a été appréciée de tous. L'animation musicale a été assurée par l'orchestre « La Belle Equipe » avec un répertoire entraînant qui

convenait bien à tous et qui fut agrémenté par la présence inattendue et très appréciée du saxophoniste Dominique Petit.

Les élus et les membres du CCAS de la commune qui ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation se réjouissent du succès de ces moments. Partager un repas, c'est aussi l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux et, pour les élus, de souhaiter de façon chaleureuse une bonne et heureuse année 2016 aux aînés de la ville.

Ça va déménager pour la rentrée !

En attendant la construction du futur pôle scolaire, rue Verte, l'organisation des écoles connue depuis des décennies par les Vouzinois va être bouleversée dès la prochaine rentrée.

Rappelons que le projet de la Ville de Vouziers est de regrouper les 4 écoles dans un unique établissement. Le conseil municipal du 8 juillet 2015 a arrêté la zone de l'actuelle piscine et de l'école Dora Lévi, rue Verte, pour la construction du futur pôle scolaire. Ce choix impose de «déplacer» l'école Dora Lévi.

Le déplacement des classes de l'école Dora Lévi doit être effectif pour la rentrée 2016-2017, la démolition des bâtiments étant prévue pour fin 2016.

Une phase de transition s'impose

En collaboration avec les services de l'Inspection de l'Education nationale, il a été décidé du **transfert de l'école maternelle Dora Lévi** dans le bâtiment Taine, rue Désiré Guelliot. L'école gardera son nom. Elle accueillera trois classes composées des élèves de l'école actuelle et les nouvelles inscriptions en petite section.

L'école maternelle Avetant gardera trois classes composées de moyens et moyens-grands y compris les nouvelles inscriptions dans cette tranche d'âge.

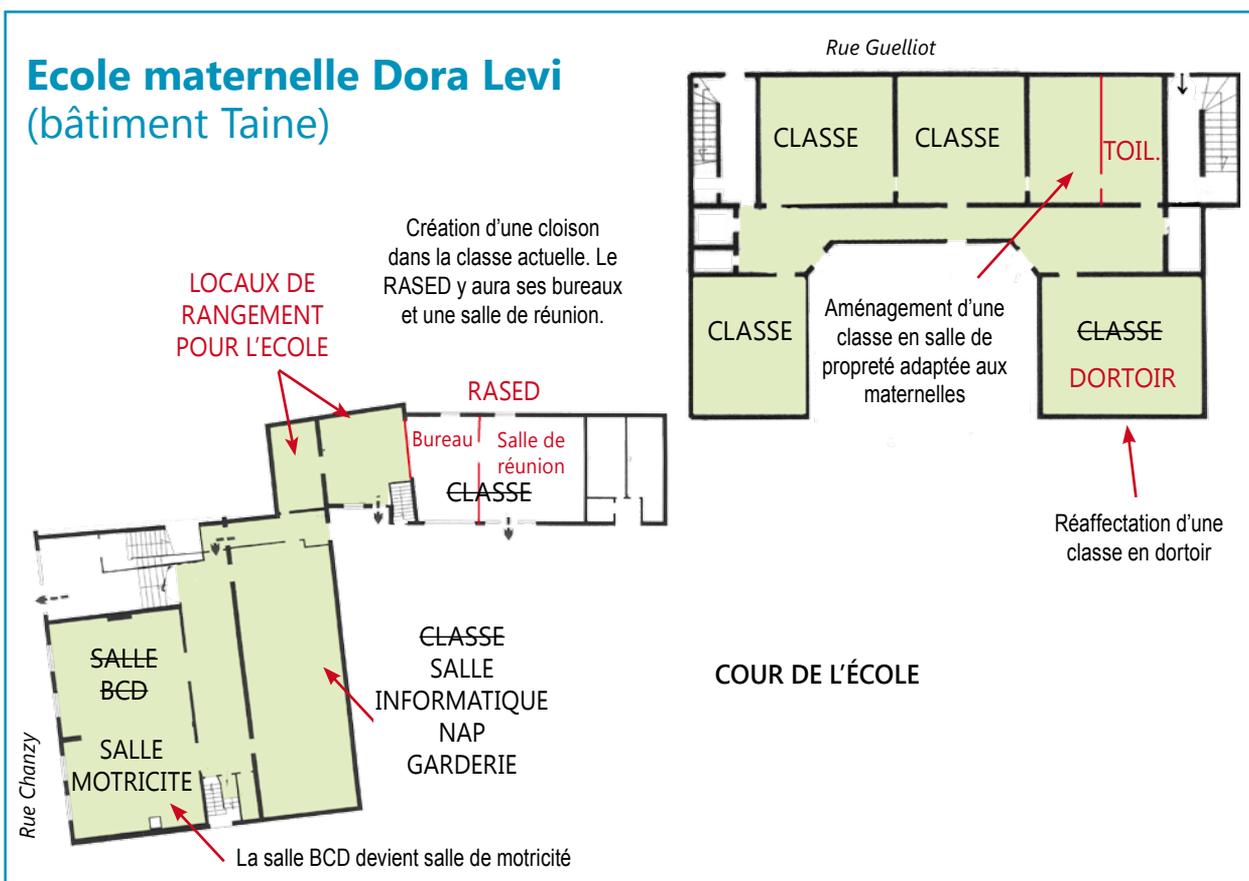
Une seule école élémentaire :

Après avis favorable des services de secours, les effectifs des deux écoles élémentaires seront regroupés dans un seul et même bâtiment, l'école Dodeman. Le bâtiment après quelques travaux d'aménagement pourra accueillir les 266 élèves prévus dans 11 classes dont une classe tampon.

Les raisons et les contraintes de cette opération préalable au pôle scolaire unique

Hormis la nécessité de libérer les bâtiments de l'école rue Verte pour la démolition, réduire le nombre

Ecole maternelle Dora Lévi (bâtiment Taine)



de 4 à 3 sites permet une rationalisation des moyens humains, techniques et financiers, à savoir :

- une seule tournée le midi pour le transport des maternelles vers le restaurant scolaire engendre un gain de temps et de sécurité ;
- 3 garderies, 3 sites pour les NAP au lieu de 4 induisent une économie en dépenses de fonctionnement ;
- d'un point de vue pédagogique, le travail en équipe et les effectifs équilibrés apporteront un meilleur confort pour les enfants, les enseignants et les Atsem*.



Les services techniques municipaux ont déjà engagé les travaux pendant les vacances scolaires d'avril. Ici, la création d'une porte sécurité à l'école Dodeman

Les déménagements des matériels qui se dérouleront forcément en grande partie pendant les vacances mobiliseront les enseignants et le personnel communal (Atsem, services techniques).

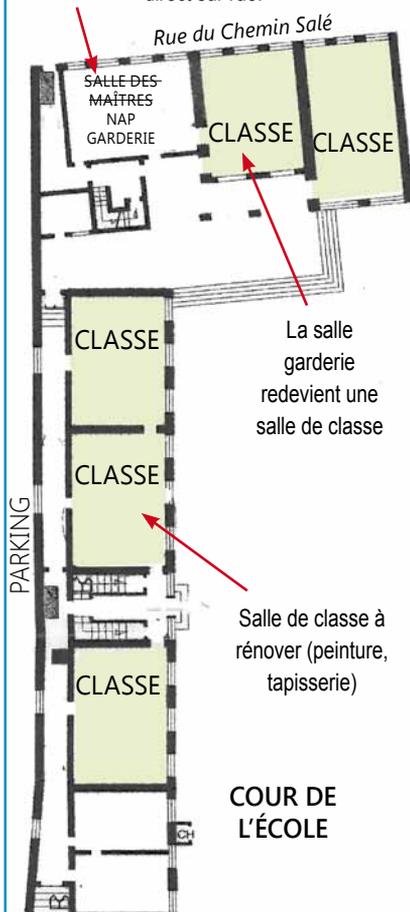
Cette opération demande des investissements de chacun. Pour la réalisation des travaux d'aménagement, il sera fait appel principalement aux services techniques municipaux.

Cette phase de transition est une étape adaptée et logique vers le pôle scolaire. Elle habituera chacun, parents, enfants, enseignants et personnel municipal à fonctionner en vue du futur pôle scolaire pour la rentrée 2018.

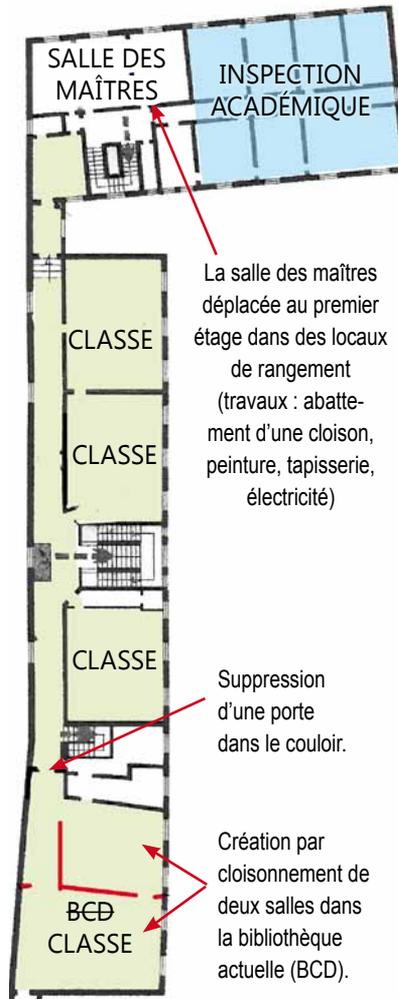
Ecole élémentaire Dodeman

REZ-DE-CHAUSSÉE

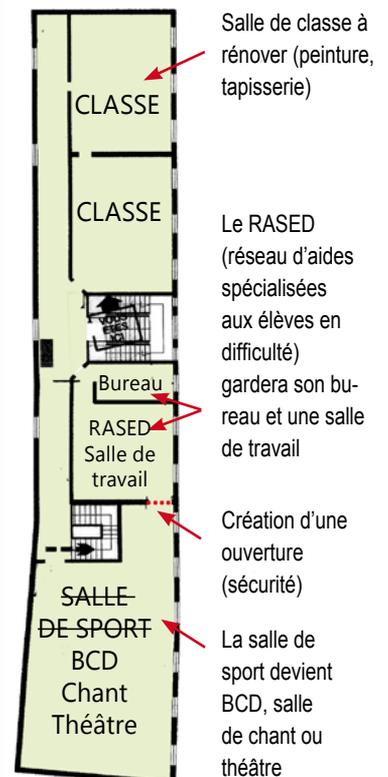
La salle des maîtres transformée en salle «garderie-NAP» en raison de son accès direct sur rue.



1^{ER} ÉTAGE



2^E ÉTAGE



* Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

→ Maisons fleuries 2016

Inscriptions au concours

La mairie vous propose pour l'été 2016 de vous inscrire au concours des maisons fleuries. Le jury passera pendant la 2^e quinzaine de juillet (sous réserve d'une météo favorable) voir les maisons, balcons et fenêtres. Le fleurissement doit être visible de la rue. Le jury ne rentrera pas dans les propriétés privées. Les lauréats du concours seront

avertis par courrier et invités à la remise des prix. Ils recevront des bons d'achat correspondant à la note obtenue.

Si vous souhaitez y participer, veuillez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et le renvoyer ou le déposer à la mairie, service de l'urbanisme, avant le 20 juin 2016.

Concours des maisons fleuries 2016

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner à la mairie au plus tard le 20 juin 2016 à 12 h. Vous pouvez le déposer à l'accueil de la mairie ou le retourner par courrier : Monsieur le Maire, Service urbanisme, Hôtel de Ville, place Carnot, 08400 Vouziers.

Nom - Prénom :

Adresse :

CP-Ville : Tél. :

demande mon inscription au Concours Communal des
Maisons Fleuries de Vouziers de l'été 2016

Le Centre polyvalent rural, 2 rue de l'Agriculture, est désormais complet

Le CPR accueille déjà les structures relatives à la formation, l'insertion et l'emploi comme l'Espace Métiers, l'e-Espace Métiers, la Mission locale Sud Ardennes, le Relais des Services publics, le CFPPA Rethel, l'école de la 2^e chance, Travail partage.

Récemment, le 1^{er} étage du bâtiment a été réhabilité pour recevoir les associations qui disposaient de la salle des sports de l'école Dode-man. L'ancien dortoir a été coupé en deux : une salle sera attribuée au club d'aéromodélisme et l'autre aux activités de Top Jazz, Club Omnisports Santé et Etoile Bleue Vouziers.

Une autre salle a été reconvertie en bureau pour accueillir les ser-



L'ancien dortoir

vices du PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi). Cela permettra d'organiser des rencontres avec les personnes à la recherche d'emploi bénéficiaire du RSA avec des entrepreneurs et d'assurer le suivi de ces personnes par ce service. Ce dispositif est principalement financé par le Conseil départemental des Ardennes et le Fonds Social Européen.

→ Etat civil

Passeport, carte d'identité : êtes-vous à jour avant les vacances ?

Si vous souhaitez voyager, c'est le moment ou jamais de vérifier si vos cartes d'identité ou passeports sont encore valides.

La carte d'identité, attention à la douane

La durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans en 2014 pour les personnes majeures.

Elle vous permet de vous déplacer :

- dans tous les pays de l'Union européenne ;
- dans les pays limitrophes de la France (Andorre, Monaco, Suisse) ;
- dans les Etats qui l'acceptent comme document de voyage.

Cependant, **certains pays n'acceptent pas la carte d'identité dont la date est périmée**. Avant votre voyage, il est fortement conseillé de consulter la page «Entrée et séjour» du site www.diplomatie.gouv.fr (rubrique «Conseils aux voyageurs»/«conseil par pays»).

Coût de la carte d'identité : Gratuit si première démarche ou si présentation de l'ancienne carte. 25€ en cas de perte ou de vol. Délai moyen d'obtention de 3 semaines.

► Pour éviter tout désagrément pendant le voyage, il vous est fortement conseillé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une carte d'identité portant une date de validité dépassée.

Le passeport

Les passeports délivrés à des adultes sont valables 10 ans. Leur durée de validité est réduite à 5 ans pour les mineurs. Tous les modèles émis depuis le 28 juin 2009 sont biométriques, c'est-à-dire que vos empreintes digitales sont numérisées sur une puce électronique. Coût : 86 € (majeurs).

Délai moyen d'obtention de 3 semaines.

Renseignements : Service état civil de la mairie. Tél. : 03 24 30 76 31.

→ Art urbain

Fresque du stade de Vouziers



La rue Nouvelle a changé d'horizon

Ce samedi 17 janvier 2016, la rue Nouvelle va subir un changement notable, effectivement la palissade du stade va changer de look.

La municipalité a donné la possibilité à des graffeurs de s'exprimer sur ce mur. Ce projet fait suite à une demande d'un jeune artiste et a été préparé par les deux parties. Il est 8h30, le soleil est de la partie mais les trottoirs et le mur sont gelés, cela laisse le temps à tous les graffeurs d'arriver et de s'installer. Ils arrivent d'un peu partout : Reims, Châlons-en-Champagne, mais également de Saint-Quentin et de Charleroi.

Après un café et des croissants pour se remettre des kilomètres

effectués sur des routes plus ou moins praticables, les premiers tracés commencent à prendre forme vers 11 h.

Les promeneurs passent et admirent ces dessins originaux qui rajeunissent l'endroit et mettent en valeur un mur gris et sans intérêt. Ils peuvent échanger avec les artistes sur leur art.

Vers 17h30, la nuit tombe et la fresque est quasi terminée, quelques retouches seront faites le lendemain par Jérémy.

Il est possible que ces inscriptions ne plaisent pas à tous mais il est important de laisser s'exprimer toutes les formes d'arts et notamment celui de la rue.

Jérémy qui est à l'origine de cette demande remercie les passants ainsi que les habitants de la rue, ses amis les artistes dont vous retrouverez la signature sur chacune de leurs œuvres (de gauche à droite de la palissade : Dekon, Skare, Simer, Zorg, Romse, Veks, Albione, Aeon, Amer, Best, Djohn, Ekos, Pada, Niglo), mais également M. le maire et son adjointe pour leur avoir fait confiance.

Ces jeunes sont toujours à la recherche de supports pour s'exprimer, laisser libre cours à leur imagination avec ou sans thème imposé. Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie si vous désirez les contacter.

→ Propreté

Le printemps revient : pensez à desherber vos trottoirs



Il est utile de rappeler : le règlement de police de la Ville précise que « Les propriétaires et copropriétaires d'immeubles (ou leurs représentants) ou à défaut les locataires, les concierges, portiers, sont tenus de nettoyer ou de faire nettoyer régulièrement, le trottoir, le caniveau au devant et dans toute la longueur de façade de leurs propriétés, maisons, cours, jardins et autres immeubles ».

Arrêté municipal N° 06/163 du 3/07/2006 (art. 1).



Pose symbolique du panneau Ville Sportive

En juillet 2015, la ville de Vouziers a participé à l'appel à candidature du Comité régional olympique et sportif de Champagne-Ardenne pour obtenir le label «Ville sportive de Champagne-Ardenne». Il met en valeur l'engagement important des communes de 500 à 15 000 habitants dans le soutien qu'elles apportent à la pratique

sportive. En novembre dernier, la ville a été labellisée.

Ce 23 mars, sur le parking du gymnase, fut officialisée symboliquement cette distinction en présence de l'équipe municipale, les représentants du Comité Régional Olympique et Sportif, des associations sportives et scolaires. Ils ont pu découvrir le panneau

d'entrée avec la plaque de labélisation du CROS et le nouveau support réalisé par les services techniques de la ville.

Dominique Carpentier, adjoint aux sports n'a pas manqué de remercier toutes les associations sportives, sur



Les membres du CROS de Champagne Ardenne présents : Jean-Pierre Garnier, Jean-Paul Grasmuck, Jeanne Tedeschi et Michel Lequeux.

l'engagement des bénévoles, les bons résultats sportifs au sein des clubs et l'implication des services de la ville pour le bon fonctionnement de la pratique sportive. Ce panneau sera installé prochainement à chaque entrée de ville.

Un diaporama est visible sur le site de la ville - <http://www.ville-vouziers.fr> dans la rubrique service des sports.



→ ASSOCIATION

« La Pétanque Vouzinoise » dispose d'un nouvel espace pour s'entraîner



La Ville de Vouziers a accordé un nouveau local à l'association sportive « La pétanque vouzinoise », afin que celle-ci puisse s'entraîner à l'abri, durant la période de l'hiver. Ce local se trouve à Condé-lès-Vouziers, près de l'ancienne école.

En 1986, Guy Déroche fonde l'association et en devient le Président. Au début, les membres de l'asso-

ciation s'entraînent sur le stabilisé près du collège Paul Drouot, puis sur la piste du stade de Vouziers. Le nombre de licenciés augmentant, la Ville de Vouziers met à disposition de l'association un espace au Parc Bellevue. Là, sont alors aménagés un terrain et un chalet réservé aux membres, permettant

les rencontres interclubs. Le parc Bellevue est maintenant composé de 27 terrains équipés d'un éclairage permettant les compétitions nocturnes.

49 licenciés animent aujourd'hui l'association sous la présidence de Thierry Dugénie.

L'association est ouverte à tous. Pour devenir membre, munis-

sez-vous d'un certificat médical, de photos d'identité et venez le mercredi après-midi, soit au Parc Bellevue, soit au nouveau local de Condé-lès-Vouziers, pour l'entraînement !

Le 7 mai 2016, l'association recevra d'autres joueurs au boudrome du Parc Bellevue, dans le cadre d'un tournoi officiel en triplette.

Consulter le calendrier des manifestations sur www.petanquevouzinoise.clubeo.com

LA PÉTANQUE VOUZINOISE

Président :

Thierry Dugénie, , rue Bournizet,
08400 Vouziers.

Tél. : 03 24 30 61 82

Secrétaire : Martine Brichon.

Tél. : 03 24 71 78 07

Site : <http://petanquevouzinoise.clubeo.com>

→ ECOLE DORA LEVI

La tablette numérique au service des apprentissages

Dans le cadre du *Forum@tice* qui s'est déroulé jeudi 4 février 2016 à l'école Dora Lévi, les élèves de grande section ont présenté le travail qu'ils ont réalisé à partir de l'une des tablettes, prêtée par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale depuis le mois de novembre 2015. Cet outil et l'utilisation de l'une de ses applications leur ont per-



mis de concrétiser leur projet en créant un cahier numérique de littérature, présentant différents albums sur le thème des loups. Une riche expérience qui leur a offert la possibilité de découvrir puis d'utiliser les différentes fonctions de cet objet numérique et de progresser encore et davantage dans le domaine du langage oral.

→ FJEP/CS

Paysages enneigés, fous rires en cascade... des jeunes Vouzinois ravis de leur séjour

Le FJEP/Centre social de Vouziers a organisé un séjour au ski durant les vacances du 8 au 12 février. Le thème du centre de loisirs de février était la découverte de différents milieux de vie et leurs richesses locales.

Douze enfants de 10 à 13 ans sont allés, accompagnés de 2 animatrices à Luvigny dans les Vosges. Ils ont été hébergés dans un gîte agréé Jeunesse et Sports.

Dans un premier temps, le groupe a pu découvrir la station de ski « Le champ du Feu » et être initié aux joies du ski alpin par un moniteur de l'école française de ski. Cela n'a pas toujours été évident de rester debout sur ses skis mais chacun a réussi à devenir un très bon apprenti skieur.

Après le ski, les enfants ont visité Nancy et Strasbourg.

Ils ont pu découvrir l'architecture locale typique de Strasbourg, ainsi que le tramway, les balades dans les petites ruelles animées de chaque ville ainsi que de bons restaurants riches en spécialités locales...



Ce voyage fut chargé en émotion et permit à la plupart d'entre eux de découvrir un autre milieu de vie qu'ils ne connaissaient pas forcément.

Paysages enneigés, fous rires en cascade et veillées festives... un programme qui fatigua quelque peu tous ces enfants, mais ce n'est pas pour autant qu'ils voulaient rentrer...

Le retour fut très apprécié. En effet, les plus jeunes, restés en centre de loisirs au FJEP/Centre social pendant cette semaine leur avait pré-

paré comme il se doit, un accueil digne de ce nom : petits fours, gâteaux préparés avec amour, boissons... Tout était là pour rentrer chez soi en se consolant d'avoir quitté un si beau paysage !

De nombreux enfants n'ont pu participer à ce voyage car la capacité d'accueil n'était que de 12 enfants. Nous envisageons donc de reconduire ce genre de projet pour d'autres vacances.

A bientôt pour de nouvelles aventures toutes aussi belles les unes que les autres.

Quand les professionnels mettent leur expertise au service des jeunes...

L'orientation, entre autres projets, reste un aspect majeur de l'accompagnement des élèves. Les équipes du lycée Thomas Masaryk de Vouziers ont déjà mis régulièrement en place des dispositifs pour aider les élèves à construire leur projet personnel d'orientation mais ce jeudi 3 mars 2016 se déroulait la deuxième édition du forum des métiers organisée au lycée-même. Cette initiative portée par Edith Thomas, professeur de mathématiques et Dominique Colson, pro-

Plus de 60 professionnels dévoués et souriants issus des domaines les plus variés

fesseur-documentaliste a démarré au premier trimestre de l'année scolaire, impliquant activement dans l'organisation et la préparation, 16 élèves du niveau Seconde dans le cadre de l'enseignement donné dans l'accompagnement personnalisé. En effet, les procédures d'orientation imposent de plus en plus d'anticiper la réflexion des élèves.

Ainsi, une soixantaine de professionnels dévoués et souriants issus



des domaines les plus variés ont répondu spontanément favorablement. En fonction de leurs centres d'intérêt respectifs, les 310 élèves des 3 niveaux ont pu les consulter personnellement dans le cadre d'entretiens personnels voire en petits groupes. De l'interactivité du dialogue, ils ont pu découvrir et approfondir des métiers et les études qui y conduisent, les conforter dans leurs choix voire parfois faire tomber des idées reçues ! Autre vertu du dispositif, les jeunes ont trouvé une occasion de

se familiariser avec l'exercice de l'entretien, compétence indispensable dans leur parcours d'étude et professionnel.

Quelques exemples de métiers présentés :

Enquêteur privé, médecin, infirmière, dentiste, avocat, ingénieur en chimie, électronicien, hôtelier, assureur, fleuriste, gendarme, décorateur d'intérieur, expert comptable, rédacteur en chef, notaire, agriculteur, horticulteur, architecte...



La satisfaction générale l'emportait déjà à chaud à 17 h chez les participants lors d'une réception en salle polyvalente qui réunissait les intervenants, heureux d'avoir investi leur précieux temps pour les jeunes mais satisfaits aussi d'avoir pu à l'occasion se retrouver entre gens de métiers. Le bilan du côté des consultants élèves, est, lui aussi, très positif et on entend déjà ici et là, le souhait de voir le projet reconduit pour une 3^e édition !

[Dominique Colson]

Lycée Masaryk
35 rue Bournizet, Vouziers
Tél. : 03 24 71 70 30

Les rendez-vous de l'harmonie municipale



Les «petits nouveaux» ont étonné leurs parents



Salle comble pour le concert de printemps

Audition de l'école de musique

Le 30 janvier, une nouvelle fois les parents et amis de nos jeunes pousses (et moins jeunes) sont venus nombreux assister à ce rendez-vous annuel. Les groupes et solistes se sont succédé sur scène et comme toujours nous avons pu apprécier la qualité des prestations offertes par chacun. Les «grands» nous ont montré les progrès effectués durant l'année alors que les «petits nouveaux» ont étonné leurs parents en se montrant

à l'écoute et déjà en mesure de présenter un spectacle. Ce rendez-vous fut aussi l'occasion de remettre les diplômes qui viennent couronner les examens de fin d'année, de donner quelques explications sur les instruments utilisés et de présenter les professeurs qui œuvrent pour la réussite de ces auditions en préparant les élèves à leur intégration dans l'Orchestre junior puis dans l'Harmonie.

Les musiciens ont offert un concert de grande qualité

Le 6 mars, comme à leur habitude, les Vouzinois sont venus nombreux pour encourager l'Harmonie municipale, les premiers rayons de soleil ont fait craindre quelques absences au niveau du public mais rien n'en fut et les musiciens durent ajouter des chaises pour accueillir leur public. Après une première partie permettant aux jeunes musiciens de Sainte-Ménehould et de Vouziers de montrer leur talent, l'Harmonie prit place pour offrir aux Vouzinois un concert de grande qualité. Ce concert permit aux 400 personnes présentes de passer un excellent moment (à en croire les commentaires d'après concert) en écoutant un programme très éclectique. Ils ont trouvé de quoi se régaler dans ce panachage de morceaux connus comme «My Way», de musiques de film comme «Un homme et une femme» ou d'œuvre à découvrir comme «Wall of Sound». De leur côté, le chef et ses musiciens eurent l'opportunité de se donner à fond dans des œuvres complexes et purent ainsi montrer aux Vouzinois les fruits des nombreuses répétitions qui ont précédé ce rendez-vous printanier.

Association, pensez au mécénat

À l'occasion de son assemblée générale, le Crédit Agricole a remis un chèque de 2 200 € à l'Harmonie municipale de Vouziers. Cette somme sera investie dans des instruments de musique et correspond à un pourcentage des achats pris en charge par la Fondation Crédit Agricole.

Lors de cette remise officielle, le Président de l'Harmonie a fait allusion aux difficultés de plus en plus importantes pour obtenir des subventions tout en saluant et remerciant la Fondation pour ce don. Madame Parjouet, dé-

léguée locale, profita de l'occasion pour rappeler que ces subventions peuvent être accordées à toutes les associations qui en font la demande en précisant que ce mécénat s'applique à des investissements et non pas à des frais de fonctionnement de l'association concernée.



Quelques chiffres : 45 musiciens à l'Harmonie, 15 musiciens dans le Petit Orchestre, 7 enseignants et 95 élèves à l'école de musique mais une seule adresse : Les Tourelles, 6, rue Henrionnet, 08400 Vouziers.

Pacte 2014

Une nouvelle page d'histoire de notre Ville vient d'être ouverte, après nous être associés voilà déjà bien longtemps avec les communes de Blaise, Chestres et Condé-les-Vouziers, nous allons encore agrandir notre territoire.

Vrizy et Terron-sur-Aisne ont décidé de s'associer à Vouziers pour créer ce qui s'appelle une Commune nouvelle.

Ces deux communes ont très bien compris les enjeux futurs d'une telle création : maintenir la qualité de vie sociale, économique et associative du Vouzinois.

Même si toutes les autres communes profitent des avantages offerts par notre Ville, seule deux ont répondu favorablement et souhaitent participer pleinement à l'essor de Vouziers tout en conservant leur identité propre.

Nous pouvons remercier l'ensemble des deux conseils municipaux, après avoir délibéré, Vrizy et Terron-sur-Aisne entrent et resteront dans l'histoire de notre nouvelle grande Commune.

Les élus du groupe "Pacte 2014"
(Majorité municipale)

La voix vouzinoise

Bravo, Monsieur le Maire, pour ce tour de force ! Nous obliger à rendre notre texte politique 7 heures avant le Conseil consacré au budget et donc nous empêcher de nous exprimer librement sur ce sujet !

Bravo pour ce second tour de force ! Dégager 1.400.000 € cette année, pour votre projet de pôle scolaire, alors que vous laissiez entendre au début de votre mandature (2014) que les finances de notre ville étaient « au bord du gouffre ! »

Pour mémoire, votre équipe a déjà voté en 2015 une hausse de 2 % des impôts et une augmentation importante des tarifs municipaux.

Pour 2016, qu'en sera-t-il ? Au débat d'orientation budgétaire, vous aviez annoncé une nouvelle hausse des impôts, mais vous vous êtes ravisé en Commission des finances, de peur de faire fuir les contribuables de Vrizy et Terron-sur-Aisne, bientôt Vouzinois.

Mais dans les années à venir, comment financerez-vous les 9.569.000 € (estimation) de votre projet phare ? Les subventions sont en baisse voire inexistantes au Conseil départemental, mais vos indemnités sont maintenues (Union du 26 mars 2016) ! Bravo bel exemple de solidarité !

Nous invitons les Vouzinois à profiter des différentes animations qui seront proposées lors de la Foire.

Nos spectacles de rue (Aux Haz'arts des rues) n'existeront plus l'an prochain. Ils avaient vu le jour pour palier à la disparition des chars. Bravo pour cette économie !

Formulons des vœux pour que le soleil soit au rendez-vous...

Blog : www.lavoixvouzinoise.org
Les élus du groupe « La Voix Vouzinoise »
(Elus de l'opposition)

N'hésitez pas à consulter le site de la ville www.ville-vouziers.fr
pour les dates des manifestations, les horaires d'ouverture des services, toutes informations pratiques

HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30 • Fax 03 24 30 76 50
Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers
Courriel : ville@ville-vouziers.fr
Site internet :
<http://www.ville-vouziers.fr>
Accueil, rue de Rennes,
ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
samedi (service état civil) :
de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

PISCINE, rue Verte ☎ 03 24 71 87 15
En période scolaire, ouverture au public :
Mardi, vendredi : 17 h 30 à 20 h. Mercredi :
15 h à 19 h. Jeudi : 17 h 30 à 19 h.
Samedi : 11 h à 12 h et 15 h à 18 h.
Dimanche : de 10 h 30 à 13 h.
Activités : bébés nageurs, femmes en-
ceintes, 3^e âge, gym dans l'eau, «Je nage
en famille». Des plages horaires sont ré-
servées pour les activités, se renseigner
au 03 24 71 87 15 ou au 03 24 30 76 30.

BIBLIOTHÈQUE ☎ 03 24 71 64 93
6, rue Henrionnet
Horaires : mardi : 15 h à 19 h 30, mercredi
10 h à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 15 h à
19 h 30, samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
Services : Prêt, salle de lecture (encyclopé-
dies et cédéroms), vente du *Curieux Vou-
zinois*, accès internet, espace multimédia.
Accueil des groupes et des classes sur
rendez-vous. Heure du conte le mercredi
à 10 h 30.

CINÉMA LES TOURELLES
33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71
Programme sur répondeur vocal : 08 92
68 69 25 (0,337 TTC/mn) et sur le site inter-
net de la ville : www.ville-vouziers.fr

CENTRE LES TOURELLES (association)
6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77
Spectacles vivants

FJEP/CENTRE SOCIAL
15 rue du Champ de Foire - Vouziers
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermé le lundi matin. ☎ 03 24 30 99 61
Fax : 03 24 71 72 57.
e-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME
10, place Carnot - Vouziers
☎ 03 24 71 97 57
e-mail : [info-tourisme@argonne-arden-
naise.fr](mailto:info-tourisme@argonne-arden-
naise.fr)
site : www.tourisme.argonne-ardennaise.fr

PERMANENCES

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL, 7 place Carnot

■ **Sécurité sociale** : mercredi de 9 h à 12 h et
de 13 h et à 16 h sur RDV, tél. 36 46.

Attention, les permanences prestations de la Sécurité sociale
sont fermées pendant les vacances scolaires.

■ **Agence locale d'énergie** (1^{er} mercredi du
mois) : 8 h 30 à 12 h. Conseils gratuits sur les
économies d'énergie.

■ **ADIL** (Information sur le logement) : 1^{er}
jeudi de mars et septembre, de 15 h à 17 h, sur
rendez-vous. Tél. : 03 24 58 28 92.

■ **Armée** (CIRFA) : 4^e mercredi du mois, de
14 h à 16 h, sans rendez-vous.

■ **CICAS** (caisse de retraite complémentaire)
☎ 08 20 200 015 : sur RDV, 2^e et 4^e lundi du
mois, 14 h à 16 h.

■ **Centre d'information sur les droits des
femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un
jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.

■ **Conseil départemental d'accès au droit
(CDAD)** (consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du
mois, de 17 h à 19 h, sur RDV.

Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats, 03 24
56 48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29
pour les notaires.

■ **Conciliateur de justice** : 3^e jeudi du mois,
de 14 h à 17 h.

■ **Croix de guerre et valeur militaire** (1^{er} sa-
medi du mois) : 11 h à 12 h.

■ **FORHOM (aide aux victimes d'infractions
pénales)** : 4^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h avec
ou sans RDV au 03 24 35 37 36.

■ **Prélude** (Prévention et lutte contre les dé-
pendances) : tous les mardis, de 17 h à 19 h.
☎ 03 24 30 74 14.

PERMANENCES AU CPR : 2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ **RELAIS DES SERVICES PUBLICS (2C2A)**
Accueil par un agent pour obtenir des in-
formations et effectuer des démarches adminis-
tratives relevant de plusieurs administrations
ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF,
CRAM...). Lundi, mardi de 8 h 30 à 12 h, mer-
credi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi
de 8 h 30 à 12 h, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de
13 h 30 à 16 h 30.

■ **PÔLE EMPLOI** : sur RV au ☎ 39 49.

■ **Mission locale Sud-Ardenne** : tous
les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à
17 h 30 sauf le vendredi, fermeture à 16 h 30.
☎ 03 24 71 95 91.

■ **Espace Métiers** : tous les jours de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h (fermé le lundi matin);

■ **BGE (réseau national d'appui aux entre-
prises)** : 3^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h,
sur RDV. Tél. : 03 24 32 79 86.

■ **Travail partagé** : lundi, mardi, jeudi, vendre-
di de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le
mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE

46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13.
Accueil des enfants scolarisés dans les
écoles Taine, Dodeman, Dora Levi et Avetant.

DÉCHÈTERIE (2C2A) :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers
Conditions d'accès : se renseigner au
03 24 30 55 71.

Heures d'ouverture :

• du 1^{er} mars au 31 octobre :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9 h à
11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, samedi : de
9 h à 11 h 50 et de 13 h à 16 h 50.

Fermée le jeudi matin.

• du 1^{er} novembre au 28 février :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50.

Fermée le jeudi matin.

ORDURES MÉNAGÈRES (2C2A) :

Le ramassage au porte-à-porte des or-
dures ménagères à Vouziers a lieu soit
le mardi ou le vendredi. Se renseigner au
03 24 30 55 71.

ÉTAT CIVIL

Novembre 2015 : Naissance* : Lalie France.
Décès : Jean-Paul Bouleaux, 52 ans.

Décembre 2015 : Naissance* : Nolann Boyer.
Décès : Denise Willaime Vve Gallery, 88 ans ;
Gilberte Edmond Vve Morlaix, 105 ans ; Mi-
chel Picotin, 86 ans ; René Bigot, 90 ans ;
Hadda Jalal Vve El Khef, 86 ans ; Lucienne
Vicq Vve Luisin, 101 ans ; Jacqueline Greffier
ép. Santerre, 91 ans ; Louise Die, 93 ans.

Janvier 2016 : Naissances* : Eliana Scilien,
Abdelwahab Ammi.

Décès : Roger Leroux, 81 ans ; Emilia Bon-
nevie Vve Aublin, 93 ans ; Joséphine Majcher
Vve Petit, 87 ans ; Denise Simon vve Ber-
trand, 74 ans ; Danielle Bréart Vve Colson,
102 ans ; Jacqueline Leroy Vve Legoïc, 87
ans, Raymonde Potier vve Briet, 84 ans.

Février 2016 : Naissances : Camille Théron,
Louka Bouché.

Décès : Bernadette Lejeune ép. Girondelot,
89 ans ; Roger Gallet, 73 ans ; Marc Broyer,
70 ans ; Rose Coignart ép. Justin, 85 ans ;
Guy Lesain, 90 ans ; Marie Warnesson Vve
Muguet, 93 ans ; Daniel Simon, 66 ans.

Mars 2016 : Naissances : Lenny Némery,
Lina Ben Mansour, Haylie Chaoui.

Décès : Roland Kullmann, 90 ans ;

Avril 2016 : Naissances : Elèna Rawins-
ki-Jouniaux, Synélia Boulanger, Jery Des-
camps.

Décès : Michel Collot, 78 ans ; Jeanne Lam-
bert Vve Richard, 94 ans ; Bernardette Meu-
nier vve Dervin, 86 ans.

* seuls figurent les avis dont les familles ont
accepté une publication dans la presse.

VOUZIERS

Foire

du 5 au 8 mai 2016

de l'Ascension

FOIRE ARTISANALE
ET COMMERCIALE

ENTREE GRATUITE

Jeudi 5 mai 2016

- 11 h : Inauguration avec l'Harmonie municipale, place Carnot.
- 14 h : Défilé sur la foire des Arlequins, orchestre de 8 musiciens.
- 15 h : Défilé des associations.
- 17 h : Concert d'**Herbert Léonard**, S1.
- 20 h 30 : Spectacle de **Gérald Dahan** aux Tourelles organisé par l'association «Les Tourelles» (payant).



Samedi 7 mai

Toute la journée : Les créatures fantastiques du Centre Le Lac de Sedan dans les rues de Vouziers

- 15 h : **Finale jeune talent 2016** de l'Argonne ardennaise, S2.
- 17 h : Concert de **Michel Haudecœur et son groupe Try'm** (chapiteau face à La Poste).

Et dans le cadre de la clôture du **Festival Les Bars Bars (S1)** :



- 19 h : Concert des **Quadras**, groupe rock ardennais.
 - 20 h 30 : Concert d'**Archi Lee Hooker**, groupe de blues.
 - 22 h 15 : Concert de **The Defigurheads**, groupe de rock.
- Inter-scènes : Dom & Béa.

TOUS LES CONCERTS SONT GRATUITS

S1 : scène principale (bas de la place carnot) - S2 : scène secondaire (devant la mairie)

Vendredi 6 mai

- 14 h : Concert de la **chorale Les Petites Ondes**, S2.
- 15 h : Défilé des **Pierrots**, fanfare folklorique de 11 musiciens.
- 17 h : Concert de **Sens Unique**, groupe rock ardennais, S1.
- 18 h 30 : **Critérium cycliste** organisé par le Vélo Club Vouziers, départ rue du Chemin Salé.
- 20 h 30 : Concert de **Tradzing**, groupe folk vouzinois, S2.



Dimanche 8 mai

A partir de 14 h 30 : sur la foire, Un homme statue, Les Marchands de fables et Phoebus.

15 h : Remy Bricka (rues + scène 2)

18 h : Concert d'**Ardwena Celtica**, S1.



Festival Aux Haz'Arts des Rues

SPECTACLES EN COURS

- **Métrognome, un bout en rue** (C^{ie} Konzertinaz's). Petit cirque burlesque. 21, rue Bournizet (repli cour de l'école Dodeman). Séances à 14 h 30 et 15 h 20.
- **Les 3M avec les Hilario's : Musique, Mensonges et Marionnettes** (Les Deux Masques). Trio de clowns. 48, rue Bournizet (repli cour de l'école Avetant). Séances à 14 h 30 et 16 h 40.

- **Ca va foirer ! Réverbère** (C^{ie} EPI C Tout) Solo burlesque pour la rue. Cour du crédit Agricole (repli sous chapiteau). Séances à 15 h et 16 h 45.

Le fakir Aaron

Spectacle de fakirisme. Podium couvert bas de la place Carnot. Séance unique à 15h50

- **Fraise au Balcon** (Les Royales marionnettes). Conte décalé pour amoureux de tout bord. Place Carnot. Séance unique à 17 h 30.

Et aussi sur les 4 jours :

Salon du véhicule neuf et d'occasion, brocante

Village du savoir-faire ardennais sur le parking Dodeman

Attractions foraines derrière la mairie
Restauration